



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

COLLOQUE Ecophyto Bourgogne-Franche-Comté

L'accompagnement des agriculteurs sur les aires d'alimentation de captage par la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône



Une équipe de 7 conseillers animateurs

Une action multi partenariale, avec les collectivités, l'agence de l'eau, les administrations, les acteurs des territoires



Des rendez-vous techniques, des essais



Des groupes d'agriculteurs dont un collectif de fermes DEPHY



Une rémunération des services environnementaux rendus par les agriculteurs



Des actions concrètes accompagnées

Rotation



Des feuilles de routes annuelles d'actions individuelles

Bilan de l'exploitation :						
couleur	2023	2024	2025	2026	2027	2028
PPH	6,17	6,17	6,17	6,17	6,17	6,17
Introduction d'une PTR	0	4,51	4,51	4,51	4,51	4,51
BNI	0	5,23	21,18	4,22	0	25,11
Implantation bandes tampons	0	0	0	0	0	0
O phyto avec ferti	0	0	0	0	0	0
choix herbicide postlevé ou méca	0	0	0	0	0	0
limitation des IFT herbicide (1,05)	47,53	0	0	0	0	0
limitation des IFT hors herbicide (1,91)	0	0	0	0	0	0
rotation 4 ans	5,23	29,75	55,74	55,74	55,74	50,51
conversion à l'Agriculture Biologique	0	0	0	0	0	0

Des mesures en faveur de la biodiversité



Un développement de filières bas niveau d'intrants



Un réseau dense de stations météo connectées



Une confiance construite avec les agriculteurs et les partenaires au fil des années



Contact animatrice :
Céline Beluche 03.84.77.14.59
celine.beluche@haute-saone.chambagri.fr



Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

www.ecophyto-bfc.fr – Crédit photo : ©Chambres d'agriculture BFC